

ACADEMIE
d'ORLEANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
d'INDRE & LOIRE

EDUCATION NATIONALE

BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE DU SECOND DEGRÉ

Le Recteur de l'Académie d'ORLEANS

Vu le décret du 16 novembre 1959;

Vu l'arrêté du 4 janvier 1961,

Vu le procès-verbal de l'examen subi le s 16 et 17 Juin 1966

Atteste que Mademoiselle CHEVREAUX Monique, Marie, Elise
née le 21 Octobre 1950 à BEZ le CHATEAU (Indre & Loire)

a été jugée apte à obtenir le Brevet d'Études du Premier Cycle du Second Degré. 'Mention _____).

Signature du Candidat :

L.Bonneau



Fait à

TOURS

, le

15 Octobre 1966

Pour le Recteur de l'Académie,
l'Inspecteur d'Académie délégué :

L.Bonneau

L. Bonneau